

## La gestion et le traitement des déchets

---

### Ordures ménagères et tri sélectif

La Communauté de Communes Cœur de Garonne assure la collecte et le traitement des déchets.

En zone urbaine, les ordures ménagères de même que le tri sélectif sont collectées au porte à porte ; en zone rurale, des conteneurs et colonnes spécifiques sont à disposition des habitants.

Trois points d'apport volontaire sont situés :

- rue de la Chenêraie, à proximité des terrains de football,
- rue des Acacias, au croisement avec l'avenue de Versailles,
- chemin de Vie Longue.

Quatre autres points de collecte sont dédiés à la collecte du verre :

- chemin du Pré Cahuzac,
- route de l'Aérodrome,
- chemin de Tutau,
- route de Toulouse.

Les ordures ménagères résiduelles collectées sont acheminées vers le centre d'Enfouissement Technique du Pihourc.

Les emballages sont quant à eux acheminés par bennes au centre de tri de Villeneuve-de-Rivière où ils sont triés puis conditionnés avant d'être dirigés vers des usines de recyclage spécifique.

### Déchetterie

L'ensemble des habitants du territoire ont accès à la déchetterie située sur la commune de Rieumes.